



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

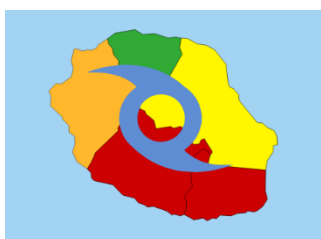
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 24 janvier 2024

Vigilance météorologique en cours

- Rouge fortes pluies / orages pour le Sud, Sud-Est et la commune de Saint-Leu
- Orange fortes pluies / orages pour la zone Ouest
- Jaune vents forts pour toutes les zones, exceptée la zone Nord



Météo France a placé La Réunion en vigilance pour fortes pluies et orages :

- **Rouge** pour les zones Sud, Sud-Est (Les Aviron, Cilaos, Étang-Salé, Saint-Louis, Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Pierre, Petite-Île, Saint-Philippe, Saint-Joseph) et pour la commune de Saint-Leu :
- **Orange** pour la zone Ouest

Toutes les zones de l'île sont également placées en vigilance **jaune** vents forts, à l'exception de la zone Nord.

La vigilance rouge démarre ce soir et sera maintenue au moins jusqu'à demain matin, voire au-delà

Les pluies et averses localement orageuses vont s'intensifier au fil des heures, essentiellement sur les régions Ouest, Sud et Sud-Est du département.

L'épisode le plus intense est attendu pour la nuit prochaine avec des cumuls pouvant atteindre localement 200 à 300 mm en 12 heures dans les hauts, 100 à 200 mm dans les bas. Ces précipitations perdureront demain, mais de moindre intensité.

Sur l'épisode, les cumuls attendus pour les prochaines 24 heures se situent entre 300 et 400 mm dans les hauts du Sud, d'où un cumul total envisagé de 500 à 600 mm depuis le début de l'épisode.

Les conséquences possibles :

- De très fortes **précipitations** sont attendues susceptibles d'affecter les activités humaines et la vie économique pendant plusieurs jours ;
- Des **inondations** très importantes sont possibles, y compris dans des zones rarement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques ;
- Des cumuls très importants de précipitations sur de courtes durées peuvent localement provoquer des crues torrentielles de ruisseaux et fossés ;

- Les conditions de **circulation** routière peuvent être rendues extrêmement difficiles sur l'ensemble du réseau ;
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement ;
- Des **glissements** de terrain ;
- Des **coupures** d'électricité ou d'eau plus ou moins longues peuvent se produire.

Des mesures prises pour assurer la protection des personnes :

Dans les communes concernées par la vigilance **rouge** de Météo France :

- Les écoles, collèges et lycées des 11 communes seront **fermés** le jeudi 25 janvier 2024, l'université de Saint-Pierre et du Tampon également ;
- L'accueil en périscolaire et les accueils collectifs de mineurs seront également fermés ;
- Il est très fortement recommandé de garder son enfant à domicile et de ne pas le conduire dans un établissement d'accueil de jeune enfant (crèche) ou chez une assistance maternelle ;
- Les transports scolaires seront **suspendus** ce jeudi dans ces 11 communes ;
- Les services de transports en commun seront **suspendus** jusqu'à nouvel ordre dans le Sud.
À Saint-Leu, des restrictions de dessertes de transports en commun seront mises en place en fonction de la situation. Se renseigner auprès de Territoire de l'Ouest.

Le recours au **télétravail** est vivement conseillé, dès lors qu'il est possible, afin d'éviter toute sortie dangereuse.

Les personnes vulnérables et les personnes ayant besoin d'un abri en dur sûr peuvent se rapprocher de leur mairie ou des secours : **des centres d'hébergement communaux pourront les accueillir.**

La plus grande prudence est nécessaire :

● Fortes pluies et orages :

- Je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je n'utilise pas mon véhicule
- Si je suis sur la route, je roule au pas et je ne m'engage pas sur une route immergée. Je stationne en sécurité et je ne quitte pas mon véhicule
- Je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible
- Je me réfugie en étage
- J'évacue uniquement sur ordre des autorités en emportant mon kit d'urgence
- Faites attention à l'eau du robinet : ne pas oublier qu'elle peut rester impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.

● Fortes pluies et orages :

- Protégez les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés et localisez votre kit d'urgence
- Éloignez-vous des cours d'eau et des points bas
- Ne tentez jamais de franchir, à pied ou en voiture, les ravines et les rivières en crue, ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés
- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité
- Faites attention à l'eau du robinet : ne pas oublier qu'elle peut rester impropre à la consommation au moins 48h après l'arrêt des pluies.

● Vents forts :

- Je suis prudent dans mes déplacements, et j'évite les secteurs forestiers ;
- Je limite ma vitesse sur route, en particulier si je conduis un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent ;
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent ;
- Je prévois des moyens d'éclairage de secours.

La préfecture rappelle que La Réunion est toujours en phase de sauvegarde cyclonique et appelle à la plus grande vigilance face à ce nouveau phénomène météorologique. En effet, les sols sont encore gorgés d'eau, toutes les ravines n'ont pas encore pu être nettoyées et certaines sont encore obstruées, tous les dégâts d'arbres et de végétaux n'ont pas encore été enlevés et traités, les arbres sont fragilisés, le système électrique est également fragilisé.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr / Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>